

Mesdames et Messieurs,
Chers concitoyennes et concitoyens,
Mesdames et Messieurs les élus,
Chers partenaires associatifs et institutionnels,

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille ce soir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux : un moment important à la fois chaleureux et symbolique.

En ce début d'année 2026, laissez-moi vous présenter tous mes vœux et permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour ceux qui ont perdu un être cher.

En cet instant, j'ai une pensée pour notre collègue, **Christian Vergne**, qui nous a quitté pendant l'exercice de son mandat, laissant le souvenir d'un homme intègre qui a mis au service de la collectivité toute son expérience et son savoir.

L'année écoulée s'achève comme elle avait commencé, dans un climat d'austérité et d'incertitude.

Le contexte international est marqué par toutes les menaces, notamment au niveau économique, imposées par les Etats Unis et la Chine, en prônant des surtaxes sur nos produits.

Plus inquiétant, cette guerre en Ukraine qui s'enlise avec comme acteurs :

- Poutine qui n'a aucune envie de faire la paix dans la configuration actuelle
- Trump qui souffle le chaud et le froid avec le Président Ukrainien et des Européens divisés, privilégiant plutôt les intérêts financiers pour les Etats Unis et en parallèle pour ses sociétés.

Que dire de l'action que vient de mener le Président américain avec l'arrestation de son homologue Vénézuélien, sous prétexte de mettre fin au narcotrafic qui inonde le marché de la drogue aux Etats Unis.

Nous pouvons, légitimement nous poser la question, quant à la main mise sur les ressources pétrolières au profit des firmes américaines.

Les empires passés, renaissent, sur fond de conquêtes territoriales et donc de leurs ressources !

Aujourd'hui, Trump décide de s'en prendre à l'intégrité du Groenland, avec la menace d'une intervention militaire.

Poutine, et son rêve de grande Russie, se verrait bien, après avoir annexé une partie de l'Ukraine, fondre vers les pays Baltes

L'empire du milieu, la Chine de XI JINPING a un œil sur Taiwan.

Sans parler de Netanyahu qui profite d'une guerre sur Gaza pour étendre son territoire.

Nous nous orientons vers une redéfinition des frontières et un partage des richesses tel qu'un trésor de guerre.

Et l'Europe dans tout cela ?

Elle est inexistante et se démarque par son incapacité à s'organiser.

Chaque pays cherchant à négocier en bilatéral avec les uns ou les autres, privilégiant leur intérêt personnel plutôt que commun.

Espérons un sursaut de leur part, que la France reprenne sa place de pays fondateur et qu'ils changent de stratégie afin de développer une Europe conquérante et unie.

La politique nationale, elle, n'est pas en reste, et ce n'est pas la succession de premiers ministres qui a permis de débloquer la situation de notre pays, nous plongeant dans l'incompréhension et le sentiment que

l'élection présidentielle de 2027 constitue un enjeu majeur.

Nous ne pouvons que constater que, face à la situation d'endettement, nos grands élus, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, sont incapables de voter un budget. Chacun défend ses arguments, allant jusqu'à faire du chantage au gouvernement. Pendant ce temps, notre dette continue de s'aggraver.

Cette situation nous fait craindre qu'à terme nous soyons confrontés à une hausse des impôts.

Une autre menace, non des moindres, serait de faire supporter une partie de la dette aux collectivités territoriales.

Une fois de plus, ce serait le contribuable qui en subirait les conséquences. Pire encore, les projets d'investissement seraient réduits, impactant directement l'économie de nos territoires.

Tout cela démontre une fois de plus, le manque de courage politique pour s'attaquer à la réforme de l'organisation territoriale.

C'est un millefeuille administratif composé des communes, communautés de communes, départements, régions, syndicats et agences.

De nombreuses économies pourraient pourtant être réalisées. **Une clarification des compétences** de chacun faciliterait le fonctionnement de l'ensemble et permettrait de mettre en place une décentralisation bien plus efficace.

Ne parlons pas non plus du **fonctionnement de l'État et de ses multiples composantes** — pour n'en citer que quelques-unes : le Conseil d'État, le Conseil constitutionnel, la Cour des comptes, l'Assemblée nationale, le Sénat, les ministères — où de réelles économies pourraient également être réalisées.

Après avoir dressé un tel tableau, nous pourrions légitimement être pessimistes.

Heureusement, plus près de nous, nous avons toutes les raisons de rester optimistes.

Le travail réalisé au cours de l'année 2025 en est la preuve.

L'achèvement des travaux de l'entrée de ville montre un autre visage de notre commune. Il faut dire que cet aménagement a bénéficié d'une volonté de s'inscrire dans une réalisation qualitative, tant par les matériaux employés que le choix des végétaux qui participe à la déminéralisation de l'avenue. Le côté développement durable n'a pas été oublié avec la désimperméabilisation des places de parking.

Les trottoirs et les circulations ont été réaménagés afin d'améliorer la sécurité, l'accessibilité et le confort des déplacements pour tous.

L'éclairage routier a été complètement renouvelé et équipé de lampes Led.

Tout ceci valorisé par la mise en place de **totems, véritables oeuvres réalisées par Arnaud Bonin.**

Le rond-point de Blazy a lui aussi été métamorphosé avec l'implantation « **d'une scène** », réalisée par Arnaud Bonin, représentant l'histoire de Souillac.

Cette « scène » a été choisie lors d'une consultation auprès des Souillagais.

Le parvis de l'office de tourisme qui lui aussi, a été totalement aménagé, se verra agrémenté d'une œuvre marquant le cinquantenaire du **Festival de jazz.**

L'Abbatiale Sainte Marie, n'est pas en reste.

Les travaux de la deuxième tranche ont investi le cloître de l'Abbaye. Cette situation a permis la réalisation d'investigations à travers des fouilles archéologiques, lesquelles ont entraîné des modifications du planning initial et généré des retards dans l'avancement des travaux sur la façade sud.

Les conséquences de ces imprévus nous ont contraints à revoir la stratégie de déroulement des travaux.

Afin de pouvoir accueillir **les soirées du Festival de Rocamadour**, nous avons ainsi opté pour l'anticipation des **travaux de la troisième tranche, consistant en la rénovation de la nef et des coupoles**, avec un objectif de fin de chantier fixé à la fin du mois de juin.

Il est évident que ces interventions modifient l'aménagement global de l'Abbatiale et occasionnent des désagréments lors des célébrations des cérémonies religieuses.

Une autre conséquence, initialement sous-estimée au regard de l'ampleur du chantier, concerne la coordination des travaux de l'Abbatiale avec le projet de réhabilitation de **l'Abbaye** porté **par Histoire et Patrimoine**, filiale du groupe ALTAREA COGEDIM.

Les échanges menés entre les différents architectes et parties prenantes ont permis d'établir un nouveau calendrier.

- La fin des travaux sur la partie sud, libérant ainsi le cloître.
- Cette libération permet à Histoire et Patrimoine de programmer ses propres travaux, mais également de lancer la commercialisation des appartements en ce début d'année.

Ces contraintes nous ont conduits à établir un avenant au sous-seing privé signé chez Maître Maubrey, le 19 décembre, prolongeant celui-ci jusqu'au début du mois d'octobre, étant précisé que les conditions de rétractation mentionnées sont d'ores et déjà levées.

L'année 2025 nous aura permis de mener une réflexion importante sur le devenir de **la friche de Blazy**.

Une étude sur l'impact de l'apport de chalandise à l'entrée Est nous a conduit à une conclusion claire :

- **La requalification de ce secteur en zone commerciale est une opportunité pour notre commune.**

Cet aménagement permettra un rééquilibrage avec la zone OUEST de l'avenue de Sarlat, aujourd'hui contrainte dans son développement par le **PLUI-H** mis en place depuis juillet dernier et par le nouveau **PPRI**.

Pour avancer, nous avons travaillé avec **des organismes compétents**.

Ces démarches ont abouti à un partenariat avec **la Financière Monceau** :

- Acquisition d'une partie des anciens établissements Bourdarie, propriété de la commune, ainsi que des bâtiments Lauvie.

- Un accord de vente a été conclu pour les maisons jumelées, appartenant en partie à la commune suite au don de Madame Alibert, et pour l'autre partie à Madame Fernandez.

Après plusieurs réunions avec les services d'urbanisme de Cauvaldor et l'Architecte des Bâtiments de France, le dépôt des permis de démolir et de construire est aujourd'hui imminent.

Comme nous l'avions annoncé lors de nos derniers vœux, nous devons également nous prononcer sur **la compétence eau et assainissement**.

Les schémas définitifs que nous avons engagés, ainsi que les études menées par le syndicat, **montrent clairement l'intérêt pour notre commune de conserver cette compétence en régie**.

Ce choix nous permet de préserver nos abonnés d'une hausse excessive du coût des redevances.

Autre engagement pris : la mise en place d'un **schéma de signalétique conforme aux normes et cohérent avec les besoins de chacun**.

L'exercice n'était pas simple, mais grâce **au travail de la commission**, avec l'appui de l'association des commerçants et de personnes ressources, nous disposons aujourd'hui d'un document abouti. Il

permettra à la commune de solliciter des subventions et d'inscrire cette action au budget.

Enfin, je souhaite aborder un sujet sensible mais essentiel : **la gestion de nos cimetières**. Si **le cimetière des Combettes** ne pose pas de difficulté immédiate, la demande en sépultures augmente et les emplacements se font plus rares.

Le cimetière du Puy d'Alon, plus ancien, présente de nombreuses concessions dégradées par le temps.

Plutôt que de créer un nouveau cimetière, nous avons engagé une procédure réglementaire de reprise des concessions.

Aujourd'hui, cette démarche est arrivée à son terme : **130 concessions sont redevenues propriétés de la commune**.

Elles pourront être réattribuées après les exhumations nécessaires, les restes rejoignant l'ossuaire communal, dans le respect et la dignité dus à chacun.

Le groupe scolaire, après la réalisation de la première tranche et malgré une contrainte de calendrier, les élèves du primaire et les enseignants ont pu intégrer leurs nouvelles classes **à la rentrée des vacances de la Toussaint**, pour leur plus grande joie.

La deuxième tranche des travaux, concernant le reste des bâtiments destinés à accueillir les élèves de l'école maternelle pour une rentrée effective **en septembre 2026**, a désormais débuté.

En parallèle, nous menons une étude conjointement avec l'entreprise **Pivaudran** afin de créer un **parking impasse de la Frégière**, destiné à accueillir **le personnel des services et les enseignants**. Cela permettra de libérer le parking actuel, utilisé pour la dépose des élèves.

Dans la perspective d'améliorer et de répondre aux besoins croissants en places de stationnement, la commune a récemment fait l'acquisition d'un terrain situé dans le secteur de la gare afin d'y réaliser un parking.

Comme annoncé lors de nos précédents vœux, des travaux ont été réalisés **dans le bâtiment de la mairie donnant rue Paul Chambert**. Ceux-ci ont permis l'aménagement de nouveaux bureaux, améliorant significativement le confort de travail de nos agents.

Nous saluons le travail de nos services techniques, qui ont réalisé ces travaux en interne, ainsi que la rénovation du logement de fonction, désormais remis à la location.

Dans un souci constant d'amélioration de l'accueil de nos concitoyens, de nouveaux espaces et bureaux ont également été aménagés au rez-de-chaussée de la mairie.

Au cours de cette année, nous avons également trouvé une solution pour le relogement des associations qui étaient hébergées dans l'enceinte de l'Abbaye.

Sur le plan social, la commune a mis à disposition, par convention, les anciens bâtiments du centre technique situés à proximité du parking du foirail à l'association des **Restos du Cœur**.

Par ailleurs, **le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Cauvaldor leur a attribué une subvention afin de réaliser des travaux.** Cette collaboration leur permet de poursuivre leurs actions dans de bonnes conditions.

L'association du **Festival de jazz** se verra attribuer une partie du presbytère, devenu propriété de la commune. Cela lui permettra de conserver une proximité avec la place Pierre Betz afin d'organiser au mieux son événement.

Concernant la plaine des jeux, des aménagements de sécurisation de l'aire de jeux ont été réalisés par nos services techniques, avec notamment la pose d'une clôture. La plantation de nouveaux arbres améliorera les zones d'ombrage, sans oublier l'installation de nouveaux

équipements, dont la tyrolienne, qui fait le bonheur des petits comme des grands. Le choix de laisser les enfants s'exprimer lors d'une concertation autour de plusieurs options proposées a démontré tout l'engouement qu'ils portent à ce type de démarche participative.

Comme vous avez pu le constater, **la plateforme du city-stade a été réalisée**. L'installation des équipements a débuté cette semaine et devrait permettre **sa mise en service d'ici fin février**, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Cet équipement viendra compléter l'offre d'attractivité pour une autre tranche d'âge.

Comme relaté dans la presse, nous avons malheureusement subi un acte de vandalisme sur le terrain de football, compromettant la pratique de ce sport en toute sécurité.

Une plainte a été déposée et, après visionnage des caméras, la gendarmerie a interpellé les auteurs, qui ont reconnu les faits.

À ce jour, nous attendons les suites **que le procureur décidera de donner**. **En ce qui nous concerne, nous ne lâcherons pas l'affaire**.

Concernant **le projet de réseau de chaleur bois** mené en collaboration avec le **SYDED**, après l'organisation de réunions de concertation avec les organismes concernés

et la population, nous sommes aujourd'hui en mesure de vous confirmer une mise en service prévue **début octobre 2027**.

Les financements ont été trouvés, le permis de construire obtenu, le terrain mis à disposition à titre gracieux par la commune et les marchés signés avec les entreprises retenues. Les travaux devraient débuter au printemps.

Ce sont près de **9 millions d'euros** investis par le SYDED sur notre commune.

Lors des vœux 2025, nous vous faisons part de notre volonté d'implanter **un crématorium sur la zone de la Féraudie**.

C'est désormais chose faite. Après avoir répondu à l'ensemble des démarches obligatoires et obtenu les autorisations nécessaires, nous avons signé **une délégation de service public** avec un consortium composé des **Pompes Funèbres Baron et partenaires**. À ce jour, les travaux sont bien avancés et **l'ouverture est prévue en juin de cette année**.

Enfin, comme vous avez pu le constater, **les garages de l'ancienne perception ont été démolis**, offrant un premier aperçu de ce que sera le futur passage reliant **la place Pierre Betz à la place Saint-Martin, avec un accès sur la rue Orbe**.

Cette dernière bénéficiera de travaux de requalification dans le cadre de la politique **Cœur de village de Cauvaldor**. Le bureau d'études a d'ores et déjà réalisé le projet et se trouve actuellement au stade de la consultation des entreprises, pour un démarrage des travaux prévu au printemps.

L'année 2025 aura été une année charnière pour notre commune.

Elle a d'abord été marquée par la finalisation du **PLUIH**.

Un document long, exigeant, parfois lourd à porter, mais absolument indispensable pour enfin construire une véritable politique de l'habitat, là où notre territoire en a manqué pendant plusieurs décennies.

La loi *Climat et Résilience*, qui vise la **zéro artificialisation des sols à l'horizon 2050**, a profondément modifié nos capacités de développement.

Nous sommes passés **d'une centaine d'hectares constructibles dans l'ancien PLU** à seulement **13 hectares aujourd'hui**.

C'est une contrainte forte. Mais nous avons su y répondre en constituant une **réserve foncière d'une dizaine d'hectares**, qui permettra à la collectivité de garder la maîtrise du développement de l'habitat.

Lors de ses vœux, Madame la Préfète l'a clairement rappelé : l'enjeu prioritaire pour le développement du département, c'est **l'habitat**, et les financements de l'État seront orientés en priorité vers cet objectif. **À Souillac, nous sommes prêts.**

Un autre chantier nous a fortement mobilisé cette année: l'élaboration du **plan guide**, dans la continuité du programme *Petites Villes de Demain*.

Pourquoi un plan guide ?

D'abord pour faire le bilan de ce qui a été fait et de ce qui est en cours.

Ensuite pour fixer un cap clair, partagé, durable, sur la période **2025–2035**.

Et surtout pour donner de la cohérence à l'ensemble des projets engagés et à venir, avec une ambition simple mais forte :

- **Que Souillac retrouve de la population, de l'attractivité et un meilleur vivre-ensemble.**

En d'autres termes, **se projeter vers l'avenir**.

Pour cela, nous avons lancé un appel à candidatures et retenu le cabinet **FMAU**, composé d'architectes et d'ingénieurs urbanistes, sous la responsabilité de **Frédéric Martinet**.

Leur méthode nous a convaincus. Un travail discret, de terrain, mené auprès des habitants et des commerçants, pour capter le pouls réel de la ville.

Une démarche qui laisse une vraie liberté aux élus, tout en associant l'ensemble de nos partenaires :

- L'État
- La Région
- Le Département
- La Communauté de communes
- L'Architecte des Bâtiments de France
- Et la Banque des Territoires, qui finance cette étude pour moitié.

Le diagnostic réalisé est sans précédent. Il nous met parfois face à des réalités difficiles, mais il révèle aussi très clairement les **atouts de Souillac**. C'est sur cette base solide que nous avons construit **dix fiches actions**.

La première concerne la mobilité piétonne.

À Souillac, vingt minutes suffisent pour relier le lycée Vicat à la gare ou pour aller du Beffroi aux supermarchés.

La ville se traverse en quarante minutes à pied et la majorité des services sont accessibles en moins de vingt minutes depuis le centre.

Quatre secteurs ont été identifiés pour améliorer et sécuriser ces cheminements.

La deuxième fiche porte sur la mobilité cyclable.

Un maillage a été défini, avec différents niveaux d'intervention :

- des aménagements légers sur les voies larges,
- des interventions plus lourdes là où c'est nécessaire,
- et la création de bandes cyclables sur les voies plus étroites, en tenant compte des usages actuels et de ceux à venir.

La troisième fiche concerne les rives de la Dordogne.

L'objectif est clair : reconnecter Souillac à sa rivière. Les contraintes naturelles sont fortes, parfois limitantes mais une réflexion est engagée pour créer un nouveau lieu de rencontre, en s'inspirant d'expériences réussies ailleurs.

La quatrième fiche action porte sur le Foirail.

Dans la continuité de l'avenue Charles de Gaulle, le Foirail est un lieu stratégique :

- une aire de délestage du centre ancien,
- une porte d'entrée vers la ville,
- un espace d'accueil pour les habitants des communes voisines et pour les touristes.

Les orientations retenues reposent sur trois axes : l'amélioration technique, l'amélioration des usages, et la renaturation.

La cinquième fiche concerne l'esplanade Alain Chastagnol.

Après les travaux sur l'Abbatiale, il est essentiel de repenser son parvis. Stationnement, cheminements piétons, nouveaux usages : tout doit être revu pour redonner à ce lieu la visibilité qu'il mérite.

La sixième fiche porte sur le parking de l'Abbaye.

La démolition de l'ancien musée des automates va permettre de mettre en valeur l'Abbatiale et l'Abbaye.

La liaison avec le parc de l'Abbé Fayret devra permettre d'accueillir des événements et de créer un véritable espace de vie.

La septième fiche action vise les rez-de-chaussée commerciaux.

L'objectif est de cibler en priorité ceux situés sur les axes piétons, pour redonner vie aux vitrines et renforcer l'attractivité du centre-ville.

Pour accompagner cette démarche, la proposition de faire de **Souillac une ville des arts et métiers** a été retenue.

Deux scénarios ont été envisagés :

- Le maintien du **commerce en rez-de-chaussée** avec du **logement à l'étage**,
- Ou la création de **vitrines artisanales sur rue**.

La fiche action n°8

Cette action concerne un travail de requalification de nos zones d'activités, mené en collaboration avec Cauvaldor, de coworking, des studios de visioconférence et des salles de projets.

La fiche action n°9

Le taux de vacance du centre-ville atteint aujourd'hui **34 %**. Pour y répondre, une **politique de reconquête des immeubles** devra être engagée afin de les proposer à des bailleurs. Cette démarche permettra de répondre à la **demande de logements étudiants liée aux formations de nos lycées**, qui ont besoin de solutions d'hébergement adaptées.

La fiche action n°10

Le **Palais des Congrès**, construit dans les années 1970, est aujourd'hui impacté par un **arrêté préfectoral lié aux nuisances sonores**, limitant fortement son exploitation au regard de sa capacité potentielle.

Une rénovation complète est nécessaire. Une proposition consiste à créer une **nouvelle enveloppe**

architecturale, offrant plusieurs configurations possibles afin d'accueillir différents types d'événements. Toutefois, avant de s'engager dans de tels travaux, une réflexion approfondie devra être menée pour déterminer s'il ne serait pas plus pertinent de **réaliser un nouvel équipement sur un autre site**.

Pour conclure,

L'année 2025 aura été marquée par la poursuite des rénovations de façades, dans la continuité des années précédentes, contribuant à l'amélioration esthétique de nombreux immeubles.

L'année 2026 verra le renouvellement des équipes municipales.

Ne sachant pas de quoi demain sera fait, je souhaite profiter de ce moment pour adresser mes **remerciements les plus sincères à nos agents municipaux**.

Diriger, commander, orienter : tel est le rôle de l' élu.

Cela nous conduit parfois à prendre des décisions difficiles. Ces échanges ont toujours été menés dans le **respect de l'humain et de l'intérêt général**.

Face aux réorganisations et aux nouvelles méthodes de travail que nous leur avons imposées — qui auraient pu

être clivantes — nos agents ont su démontrer leur **capacité à relever le défi**.

Un grand merci à eux, car sans leur engagement, le début de la **métamorphose de notre commune** n'aurait pas été possible.

Remerciements aux associations

Je tiens également à remercier chaleureusement :

- Les **associations sportives**, qui font rayonner Souillac chaque week-end à l'extérieur, tout en participant activement à la cohésion sociale et au bien-vivre ensemble ;
- Les **associations culturelles**, qui nous accompagnent et contribuent à l'animation de la ville ;
- Les **associations sociales et caritatives**, qui offrent des moments de convivialité, de partage et de soutien aux plus démunis.

À vous, présidentes et présidents, à vous tous bénévoles qui donnez de votre temps sans compter : **merci**. Souillac a besoin de vous.

Temps forts de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par les 10 ans du festival de bandas. Ils nous avaient promis de mettre le feu : pari gagné. Pendant trois jours, la ville a vibré au son des

bandas, entre animations festives et moments de recueillement, le tout organisé avec un **niveau de sécurité exemplaire**.

Merci aux deux coprésidents et à l'ensemble des bénévoles. Vous avez placé la barre très haut, et nous vous attendons avec impatience pour la prochaine édition. Sans oublier la **soirée du réveillon de la Saint-Sylvestre**, dont le succès a dépassé toutes les attentes.

Merci au voisinage pour sa compréhension.

Le **Festival de jazz** n'est pas en reste : le concert dans le parc de l'Abbé Fayret a rencontré un succès inattendu, tout comme les groupes déambulant en ville et les trois soirées sur la scène principale ont enthousiasmé le public.

L'année **2026** sera toute particulière, puisqu'elle marquera le **cinquantenaire du Festival**. Merci à son président et à toute son équipe.

Animations et engagement associatif

Suite au succès de la **soirée bodega** organisée l'année précédente par cinq clubs sportifs, l'association a souhaité renouveler l'expérience en la transformant en **festival sur deux jours**, lors du week-end de la Pentecôte. Malgré une concurrence accrue et une tarification qui, bien que justifiée par la programmation,

a constitué un handicap, la municipalité a tenu son engagement en **prenant en charge le déficit**.

C'est en forgeant que l'on devient forgeron.

La réussite d'une **soirée extérieure en période hivernale, Noël Party**, en est la preuve : remise en question, audace et succès étaient au rendez-vous. Merci à tous les dirigeants et bénévoles.

Nous attendons avec intérêt la prochaine programmation.

Commerçants et vie économique

Je souhaite souligner le rôle essentiel de l'association des commerçants ARTICOM. Leur engagement a été déterminant, notamment à travers des animations innovantes, comme ce **défilé de mode en plein cœur du centre ancien**, mettant en valeur l'ensemble des savoir-faire locaux.

Autre nouveauté : le **marché de Noël sur deux jours**, organisé en coordination avec la municipalité, réunissant près de **soixante exposants** et de nombreuses animations de qualité. **Merci aux deux co-présidentes et à l'ensemble des commerçants pour leur investissement.**

Autres temps forts

Le **bal du 14 juillet**, organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Souillac et accompagné du feu d'artifice offert par la municipalité, a été une véritable réussite.

Un remerciement tout particulier pour leur engagement quotidien au service de la population, parfois **au péril de leur vie**.

Enfin, l'année 2025 a été riche en **expositions et offres culturelles à la salle du Beffroi Saint-Martin** :

- Oeuvres de **Jacques Rouby**, artiste local ;
- Exposition photographique **Icône** de Thierry Le Gouès ;
- Exposition annuelle de **Cauvaldor**, **«RESURGENCE»**, autour de l'exil et des migrations ; la dixième édition aura lieu cette année.
- Et une dernière exposition, **«Paysages»**, portée par un collectif d'artistes.

Merci à la **commission culture** et à nos agents pour leur engagement constant, faisant de **Souillac une ville résolument culturelle**.

Enfin, à cette même période, et durant cette cérémonie des vœux, j'ai la joie de vous annoncer le thème de notre grande exposition estivale.

Nous y travaillons depuis septembre dernier et cette année, après la photo et la mode à travers l'objectif de

Thierry Le Gouès, nous allons présenter une exposition sur l'âge d'or de la France, époque du 19ème siècle, au travers des collections de la Galerie Marc Maison, antiquaire spécialiste des éléments architecturaux et des arts décoratifs de cette période et expert auprès des plus grandes institutions.

Le fil rouge sera les expositions universelles à Paris de 1855 à 1900, par la présentation de pièces exceptionnelles.

Le thème : Trésors Cachés – chefs d'œuvre des savoir-faire.

Parallèlement, **l'association des trufficulteurs** organise cette année encore le traditionnel **marché aux truffes sur notre commune**. Quand on parle de truffes, on pense naturellement à la gastronomie. Ainsi, pour cette édition, le marché sera enrichi par la participation de cinq membres des Tables Souillagaises, représentant les établissements suivants : **Maison Borrèze, L'Aromate, La Vieille Auberge, la Presqu'île et L'Occitami.**

Ils proposeront des mises en bouche, suivies d'un **menu à base de truffes, servi sur plateau**, que vous pourrez consommer sur place ou emporter. Afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette fête, ces prestations seront proposées **au prix coûtant.**

Je ne peux que vous inviter à venir nombreux **le samedi 31 janvier, place Saint-Martin**, pour partager ce moment convivial et gourmand.

Je tiens à remercier **le Conseil des sages** qui nous a accompagnés durant ce mandat, en échangeant avec nous dans différents domaines et en nous apportant, après l'analyse de nombreux sujets ou projets, leur ressenti et leurs observations.

J'adresse également un remerciement tout particulier à toutes celles et ceux qui travaillent dans l'ombre, mais dont l'engagement est ô combien indispensable.

Enfin, pour conclure, je souhaite remercier **mon équipe d'adjoints et de conseillers municipaux** qui m'a accompagné tout au long de ce mandat :

- **pour leur investissement, leur disponibilité et leur engagement afin de remplir la mission qui nous a été confiée. Sans eux, rien n'aurait été possible.**

Mesdames et Messieurs, chers amis, permettez-moi de vous renouveler l'ensemble de mes vœux.

Médailles citoyenneté

Christine Ressler – citoyenneté

Alain Jallais – citoyenneté

Médailles sport

Christine Michaudel - boule lyonnaise

Jacqueline Bonneval – rugby

Jean-luc Bertana – tennis

Serge Henry – pétanque

André Audoin – pétanque

Jerry Young - tennis de table

François Thomas – badminton

Thierry Lonzieme - athlétisme